

DÉLIBÉRATION N°DL20240184 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE DU CHATELARD, DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "ENVELOPPE COMMUNES URBAINES" AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Mme Aline MOUSEGHIAN expose ce qui suit :

Dans le cadre de son soutien aux communes, le Département a mis en place une enveloppe « Communes urbaines ».

La commune de Saint-Chamond sollicite une subvention pour son projet de rénovation thermique de l'école du Chatelard.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 568 450 € hors taxes.

La commune a déjà obtenu deux subventions, une de la part du SIEL (20 000 €) et l'autre de la part de l'État dans la cadre du fonds vert (318 356 €).

Elle sollicite une aide de 225 300 € au Département.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** le plan de financement indiqué ci-dessous, avec une subvention du Département d'un montant de 225 300 € dans le cadre de l'enveloppe « communes urbaines » mise en place par le Département :

Dépenses	HT	Recettes	
		Etat (Fonds Vert)	318 356 €
		Département	225 300 €
		Autres (SIEL)	20 000 €
		Autofinancement	1 004 794 €
Total	1 568 450 €	Total	1 568 450 €

- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette demande de subvention.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 18/12/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 042-214202079-20241217-DL20240184-DE



Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne